

LA LENTE ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT DE LA CLASSE MOYENNE



Pouvoir d'achat à Genève: Loyers, primes d'assurance maladie, crèche, parascolaire, denrées alimentaires... Les charges qui pèsent sur les ménages genevois ne cessent de s'alourdir. Face à cette pression croissante, une baisse de la fiscalité apparaît comme un outil simple et rapide pour soulager une classe moyenne en difficulté. Analyse.



Matteo Ianni
Analyste et rédacteur
FLAG

Le pouvoir d'achat est devenu un enjeu central pour les Genevois. Face à la hausse généralisée des prix, la capacité des ménages à maintenir leur niveau de vie s'est nettement réduite dans le canton. Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'il figurait parmi les préoccupations majeures de la population lors des élections cantonales de 2023, selon un sondage de la Tribune de Genève.

Et pour cause: de plus en plus de ménages peinent à boucler leurs fins de mois. La montée continue des prix pèse lourdement sur les budgets, rendant l'équilibre financier des foyers toujours plus difficile. Dernier exemple en date, la nouvelle grille tarifaire du parascolaire qui entraînera des augmentations, sans distinction de revenus, dès la rentrée prochaine.

UNE CLASSE MOYENNE SOUS PRESSION

Cette inflation touche particulièrement la classe moyenne, qui travaille, contribue aux recettes fiscales, mais n'a pas le droit (ou très peu) aux aides étatiques, notamment en matière de logements ou d'assurance maladie. En 2018, selon l'Office cantonal de la statistique (Ocstat), la classe moyenne genevoise se composait de personnes gagnant un revenu brut annuel compris entre 48'829 et

104'634 francs pour une personne seule, et entre 102'540 et 219'732 francs pour un couple avec deux enfants. Cependant, l'instauration du salaire minimum en 2020 a sans doute augmenté ces seuils. En 2022, en se concentrant sur les actifs salariés, la classe moyenne genevoise se définissait par un revenu annuel brut allant de 63'912 à 136'956 francs, avec un salaire médian situé à 91'308 francs pour une personne seule.

Malgré des revenus apparemment confortables, notamment en comparaison nationale, les ménages genevois voient leur budget rapidement absorbé par des charges incompressibles, comme le logement ou les assurances maladie, qui sont particulièrement élevées à Genève.

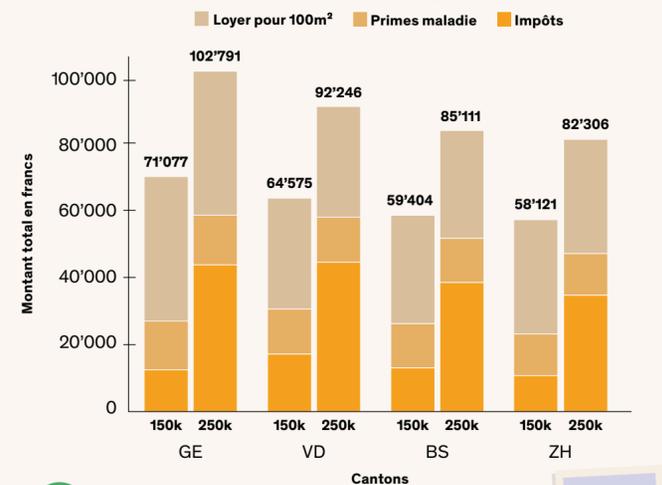
Selon une étude du Centre d'information et de formation immobilières (CIFI) réalisée pour le Blick en 2023, louer un appartement de 100m² disponible dans le canton de Genève coûtait en moyenne 3'433 francs. À titre de comparaison, la même surface revenait à 3'167 francs à Zoug, et même dans le canton de Zurich, pourtant réputé pour être cher, le loyer moyen était plus bas, à 2'817 francs pour 100m².

La pression sur le budget des ménages genevois ne se limite pas aux loyers. Les coûts de la santé alourdissent également le budget de la classe moyenne. En 2025, la prime moyenne d'assurance maladie à

Genève augmentera ainsi de 6,5%, atteignant 477,50 francs par mois, un record national. Pour les adultes, elle se montera à 572 francs (+6%), tandis que celle des enfants s'envolera de 7%. En d'autres termes, les familles seront les plus touchées

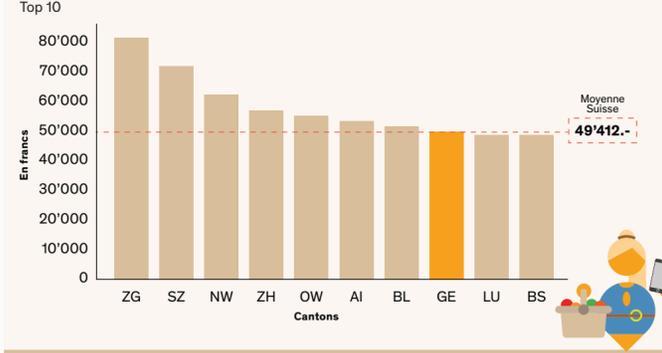
par cette nouvelle augmentation. Cette hausse s'ajoute par ailleurs à celle de 2024, où les primes avaient déjà grimpé, en moyenne, de 44,60 francs pour un adulte et de 110,40 francs pour un couple avec deux enfants.

Dépenses annuelles moyennes (couple marié avec deux enfants)
Basé sur un revenu de 150'000 francs et 250'000 francs par ménage



Sources: AFC, IAZI/CIFI, OFSP

Pouvoir d'achat par habitant et par canton en 2024



Source: GfK Pouvoir d'achat Suisse 2024

GENÈVE, HUITIÈME SUISSE EN POUVOIR D'ACHAT

Les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique montrent d'ailleurs que les ménages genevois assument des charges nettement plus élevées que la moyenne suisse pour le logement, les primes d'assurance maladie et les impôts. Un ménage

se situe à 49'553 francs. Les cantons en tête de ce classement (Zoug, Schwytz et Nidwald) bénéficient d'une fiscalité particulièrement avantageuse pour les particuliers, ce qui contribue à leur position. Genève de son côté se classe en 8^e position, juste au-dessus de la moyenne nationale. Les impôts, qui représentent une part importante des dépenses courantes des ménages, exercent donc une certaine influence dans la préservation ou l'érosion de leur pouvoir d'achat.

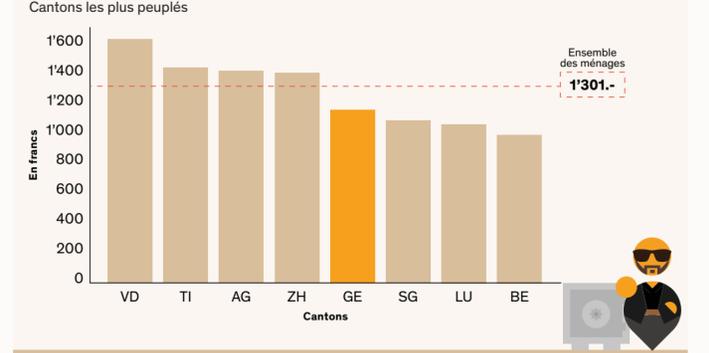
UNE IMPOSITION TROP ÉLEVÉE POUR LA CLASSE MOYENNE ?

En y regardant de plus près, Genève se distingue par une fiscalité dite « sociale » pour les contribuables à bas revenus par rapport aux autres cantons, avec un seuil d'assujettissement élevé. En conséquence, une part importante de la population paie peu, voire pas du tout (35,9% des contribuables genevois) d'impôts sur le revenu.

Cependant, cet avantage fiscal s'effrite à mesure que les revenus augmentent. Dès que le revenu brut dépasse 45'000 francs pour les célibataires, Genève recule très rapidement dans le classement et devient même le troisième canton le plus cher de Suisse à partir de 80'000 francs. Pour les couples avec deux enfants, la pression fiscale se fait nettement sentir au-delà de 125'000 francs et dès 250'000 francs, Genève figure parmi les quatre cantons les plus onéreux du pays.

« Pour un couple marié avec un revenu imposable de 150'000 francs, le taux d'imposition à Genève avoisine les 21%, contre 19% par exemple en Valais », indique Laurent Kern, expert fiscal chez Berney Associés. Il souligne que le barème fiscal genevois suit une courbe ascendante à mesure que les revenus augmentent, affaiblissant ainsi la

Épargne mensuelle moyenne des ménages par canton



Source: Office fédéral de la statistique, Enquête sur le budget des ménages (EBM)

compétitivité de Genève, en particulier pour les ménages à revenus moyens et élevés.

Par exemple, si on considère un couple marié avec deux enfants et un revenu brut de 175'000 francs, à Zurich, il paiera en moyenne moins de 16'000 francs d'impôts contre environ 20'000 francs à Genève. L'écart se creuse davantage avec un revenu de 250'000 francs: à Zurich, la charge fiscale atteindra un peu plus de 35'000 francs, tandis qu'à Genève, elle sera proche de 45'000 francs.

Cet écart fiscal illustre une différence importante entre cantons, mais aussi une opportunité d'intervention pour Genève. Contrairement aux coûts du logement et aux primes d'assurance maladie, sur lesquels le canton a peu de marge de manœuvre, ce dernier bénéficie d'un levier d'action sur lequel il peut agir plus directement: les taux d'imposition. Il peut ainsi les ajuster, introduire des déductions ou modifier les seuils de façon directe et immédiate, faisant de la fiscalité un moyen rapide et simple pour répondre aux défis économiques de la classe moyenne.

UNE PROPOSITION DE RÉFORME DÉTERMINANTE

C'est d'ailleurs dans cette optique que le Conseil d'État propose une réforme fiscale qui sera soumise au vote en novembre prochain. Ce projet prévoit une diminution moyenne de 8,7% de l'impôt sur le revenu, avec des réductions allant de 5,4% à 11,3%. Les célibataires dont le revenu imposable se situe entre 38'963 et 125'793 francs ainsi que les couples mariés gagnant entre 76'812 et 273'850 francs bénéficieront des réductions les plus significatives.

Combien un ménage pourrait-il économiser grâce à cette baisse fiscale? « Pour un

couple qui gagne 130'000 francs par an, cela représenterait environ 1'800 francs par an », estime Laurent Kern de Berney Associés. Un montant non négligeable pour certains ménages, qui pourraient réorienter l'argent actuellement consacré aux impôts vers d'autres postes de dépenses, comme le logement, la nourriture et autres besoins essentiels.

Quant à son impact potentiel sur les finances publiques, cette réforme fiscale prévoit une réduction des recettes à hauteur de 326 millions de francs, mais s'appuie sur des résultats financiers solides. En 2022, Genève a enregistré un excédent de

En 2022, Genève a enregistré un excédent de 1,3 milliard de francs, suivi en 2023 d'un bénéfice de plus de 1,4 milliard

1,3 milliard de francs, suivi en 2023 d'un bénéfice de plus de 1,4 milliard, des résultats largement alimentés par des recettes fiscales élevées des entreprises et des particuliers.

Et cette tendance de croissance se maintient depuis plusieurs années. Entre 2003 et 2021, les recettes cantonales ont ainsi augmenté de 88%, tandis que la population ne progressait que de 19%, et cela malgré des réductions d'impôts. Ce contexte favorable permet à Genève d'envisager un allègement fiscal sans affecter la qualité des services publics, apportant ainsi un soutien direct à la classe moyenne, qui fait face à l'augmentation du coût de la vie.

À retenir

- En 2018, pour un couple avec deux enfants, la classe moyenne genevoise se situait entre 102'540 et 219'732 francs de revenus annuels bruts (Ocstat)
- En 2022, pour une personne célibataire, la classe moyenne salariale genevoise se situait entre 63'912 et 136'956 francs de revenu annuel brut, avec une médiane située à 91'308 francs
- En 2023, louer un appartement de 100m² à Genève coûtait en moyenne 3'433 francs, contre 3'167 francs à Zoug et 2'817 francs à Zurich
- En 2025, la prime moyenne d'assurance maladie à Genève augmentera de 6,5%, atteignant 477,50 francs par mois, un record national
- En 2024, un Genevois disposait, en moyenne, d'un pouvoir d'achat de 49'553 francs, contre 81'245 francs, à Zoug, soit 60% de moins
- Pour les couples avec deux enfants, la pression fiscale se fait sentir dès 125'000 francs de revenu imposable, et au-delà de 250'000 francs, Genève se classe parmi les quatre cantons les plus coûteux du pays
- Dès 2025, le Conseil d'État propose une réduction moyenne de 8,7% de l'impôt sur le revenu, avec des réductions significatives pour les couples gagnant entre 76'812 et 273'850 francs et les célibataires gagnant entre 38'963 et 125'793 francs